



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

Commissions parlementaires

Commission permanente de l'aménagement et des équipements

Élection de la présidente et du vice-président

Le jeudi 28 novembre 1996 — N° 47

Président: M. Jean-Pierre Charbonneau

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	115,00 \$
Débats des commissions parlementaires	325,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'aménagement et des équipements	105,00 \$
Commission du budget et de l'administration	75,00 \$
Commission des institutions	70,00 \$
Commission des affaires sociales	65,00 \$
Commission de l'économie et du travail	60,00 \$
Commission de l'éducation	40,00 \$
Commission de la culture	35,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	20,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	10,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
880, autoroute Dufferin-Montmorency, bureau 195
Québec, Qc
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 528-0381

Société canadienne des postes — Envoi de publications canadiennes
Numéro de convention: 0592269

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'aménagement et des équipements

Le jeudi 28 novembre 1996

Table des matières

Élection de la présidente	1
Élection du vice-président	1

Intervenants

M. Jean-Pierre Charbonneau, président de l'Assemblée

M. Normand Poulin

Mme Madeleine Bélanger

M. Serge Deslières

M. Camille Laurin

Le jeudi 28 novembre 1996

Élection de la présidente et du vice-président

(Dix heures vingt-huit minutes)

Le Président (M. Charbonneau, Borduas): J'invite les membres de la commission de l'aménagement et des équipements à prendre place. On m'indique que nous avons quorum. Alors, je déclare la séance de la commission ouverte. Je vous rappelle que notre mandat est de procéder à l'élection du président et du vice-président de la commission.

Conformément à l'article 127, la commission de l'Assemblée nationale a arrêté hier que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'opposition officielle et que le poste de vice-président revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement. Et, selon l'article 135 du règlement, le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Élection de la présidente

Je suis donc maintenant prêt à recevoir des propositions pour le poste de président.

M. Poulin: Oui, M. le Président, je propose ma collègue la députée de Mégantic-Compton, Mme Madeleine Bélanger, au poste de présidente de la commission de l'aménagement et des équipements.

Le Président (M. Charbonneau, Borduas): Très bien. Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Puisque les réticences ne viennent pas des membres de la commission, alors il n'y a pas d'autre proposition, est-ce que Mme la députée de Mégantic-Compton, vous acceptez d'être mise en nomination?

Mme Bélanger: J'accepte, M. le Président.

Le Président (M. Charbonneau, Borduas): Alors, est-ce que la proposition est acceptée du côté de l'opposition officielle?

Une voix: Accepté.

● (10 h 30) ●

Le Président (M. Charbonneau, Borduas): Accepté. Et du côté de la majorité? Également. Alors, Mme la députée de Mégantic-Compton, vous êtes à nouveau présidente de la commission de l'aménagement et des équipements. Félicitations!

Élection du vice-président

Je suis prêt maintenant à recevoir une proposition pour le poste de vice-président. M. le député.

M. Deslières: Oui, M. le Président, je propose, comme vice-président de la commission de l'aménagement et des équipements, le député de Bourget, M. Camille Laurin.

Le Président (M. Charbonneau, Borduas): Alors, est-ce qu'il y a d'autres propositions? Il n'y a pas d'autres propositions. Est-ce que le député de Bourget accepte d'être mis en nomination?

M. Laurin: I couldn't agree more.

Des voix: Ha, ha, ha!

Le Président (M. Charbonneau, Borduas): Alors, est-ce que la proposition est acceptée par la majorité? Et par l'opposition officielle? Également. Alors, M. le député de Bourget, vous êtes à nouveau le vice-président de la commission de l'aménagement et des équipements. Félicitations à vous deux, bon mandat. Les travaux de la commission sont ajournés sine die.

(Fin de la séance à 10 h 31)

